

# CONSULTATION OTT

## L'accord doit être renégocié !

**A**près la consultation du 13 novembre, SUD poursuit ses engagements pour notre intérêt collectif ! Nous remercions les 301 collègues qui se sont exprimés, et précisons que nous continuerons de militer pour tout le personnel. 301 votant-es, dans un contexte où la Direction martelait qu'il était « trop tard » et que d'autres doutaient de cette consultation : **cela nous oblige !**

Quant au résultat, il est partagé : 156 POUR et 143 CONTRE. Comme nous le présentions à SUD, ce résultat est donc le reflet d'une extrême hésitation. Nous ne devons donc pas nous passer de votre avis ! Surtout, ces chiffres mitigés nous engagent à poursuivre la renégociation de l'accord cadre OTT, pouvant être considéré comme « moins pire » que la décision unilatérale « pire » de la Direction.

Il paraît donc nécessaire que se tienne une audience plénière, avec toutes les OS, pour reprendre les débats concernant l'accord Cadre OTT. Nous nous adressons donc aux 3 parties :

**A vous les collègues du Centre Financier :** Nous savons pertinemment que personne ne l'aime cet accord OTT, et que le chantage de la Direction a pesé dans la balance. Il nous faut donc rentrer dans le détail et arracher du mieux ou du moins pire, notamment pour les horaires variables et les samedis. Nous utiliserons tous les moyens : **la légitimité grâce à la consultation, le rapport de force avec la grève du 22 novembre, les négociations où nous porterons ce que vous pensez !**

**A tous les syndicats :** Nous devons construire ensemble, autour de nos actions respectives et communes, les moyens de rester dans nos valeurs démocratiques, tout en empêchant la dégradation de nos conditions de travail. D'ores et déjà, nous invitons tous les syndicats à s'inscrire à la fois dans la renégociation de l'accord cadre OTT et dans la journée de grève du 22 novembre ! SUD a toujours été dans les initiatives de grève et nous persévérons ! **Ce front unitaire rasséréiné servira également d'appui pour la future négociation des « accords métiers » !**

**A la Direction :** Le jeu de dupes doit cesser, ainsi que cette volonté de diviser le personnel avec sa décision unilatérale.

Le personnel a parfaitement signifié que c'est le marasme qui l'emporte. C'est la Direction qui en est la cause, personne d'autre. Si elle a vraiment le souci de préserver la santé du personnel et la pérennité de nos métiers, elle doit entendre les signaux, de la consultation aux journées de grève, qui montrent clairement la volonté que **les représentant-es du personnel sont légitimes pour porter les revendications !**



Le Comité Technique du 4 octobre a refusé, par un vote majoritaire CONTRE, les 2 textes qui lui étaient soumis, tant l'accord Cadre que la décision unilatérale. Il y a donc nécessité à reprendre les débats.

**POUR DES HORAIRES VARIABLES EN ADEQUATION AVEC LE RESPECT VIE PRIVÉE/VIE PROFESSIONNELLE, POUR UNE AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, CONTRE LES ACCORDS MÉTIERS MOINS-DISANTS :**

**RENÉGOCIATION !!!**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 22 NOVEMBRE !**